

POLLINI (*Angelo-Pietro-Giuseppe*), Ingénieur civil, chef de service aux Travaux publics (Montubescaria, Pavie, Italie, 5.3.1866 - Milan, 13.9.1931). Fils de François et de Verce-li, Marie; époux de Caralli, Henriette.

Diplômé comme ingénieur civil de l'École polytechnique de Milan en 1893, Pollini exerça sa profession de 1893 à 1898 à Pierre-Porto Marone, puis à Milan. Fin 1899, il est attaché aux études du chemin de fer de la région des Lacs, au Congo belge, avec le grade de conducteur des travaux. Il doit regagner l'Europe le 18 mai 1901 mais pour raison de santé, repart le 14 février suivant désigné pour le chemin de fer de Stanleyville en qualité d'ingénieur adjoint; et fait désormais partie du personnel des chemins des Grands Lacs. Il rentre en Europe en février 1904 pour repartir en octobre de cette même année comme chef de section de 2^e classe. Au cours d'un 3^e terme, il est promu chef de section de 1^e classe (4 décembre 1906). Le 5 décembre 1907, il s'embarque pour la 4^e fois, chargé d'établir le tracé d'une route pour autos entre Kasongo et le Tanganika. Ce travail le retient jusque fin 1909, et, le 11 janvier suivant, il s'embarque à Boma pour retourner en Europe. Nouveau départ, le 5^e, le 1^{er} octobre 1910. Appelé aux travaux des zones d'Uvira et de Rutshuru-Beni, il arrive à Uvira le 21 janvier 1911, y reste près de neuf mois dans une activité continue, et regagne Boma, pour s'y embarquer le 29 décembre. Il repart pour la 6^e fois le 7 décembre 1912. Attaché au district de Stanleyville il exerce les fonctions de chef de service aux Travaux publics, y demeure en service actif jusqu'à la fin de l'année, puis descend vers Boma le 10 décembre, et regagne son pays.

Relevé de ses fonctions le 24 mai 1915, après une longue carrière d'une constante et consciencieuse activité, il se retire à Milan où il meurt en 1931, chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'étoile de service à trois raies.

6 mars 1957.

[L.H.]

M. Coosemans.

Annuaire de l'E.I.C., 1906, p. 193. — *Mouv. géog.*, 1907, p. 579. — *Tribune cong.*, 7.12.1912, p. 1. — *Reg. matr. Minist. Colon.* n° 3 130; G.L.A. n° 13.